

Réf : 225/23

Casablanca, le 29/11/2023

Chères Adhérentes, chers adhérents,

Dans le cadre du développement de nos partenariats, nous avons le plaisir de vous informer qu'un accord de partenariat a été signé avec effet immédiat entre la **MUPRAS** et la **Fondation Mohammed VI des sciences de la santé**, permettant une prise en charge fluide de nos adhérents aux hôpitaux suivants :

- **Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Casablanca ;**
- **Hôpital Universitaire International Mohammed VI Bouskoura ;**
- **Centre Universitaire de santé mentale et de bien-être l'eucalyptus Bouskoura.**

Ce partenariat facilitera à nos adhérents et à leurs ayants droit, les conditions d'accès à une meilleure qualité de service durant toute leur période de soins.

Principaux avantages accordés aux adhérents MUPRAS :

- ✓ Exonération de la **totalité** de la part restante à charge pour **les adhérents retraités** et leurs ayants droit, (**en dehors** de la pharmacie, le consommable, l'accompagnant, ainsi que toutes prestations externes facturées à la structure) ;
- ✓ Remise sur la part restante à charge pour les adhérents actifs et leurs ayants droit ;
- ✓ Application de la tarification :
 - TNR (Tarif National de Référence) : cardiologie, oncologie et les actes forfaitaires ;
 - FMSAR (Fédération Marocaine des Sociétés d'assurances et de Réassurance) : hospitalisation et chirurgie.
- ✓ Exemption de toute demande de garantie (pécuniaire) à l'admission pour l'ensemble des adhérents et ayant droit couvert par MUPRAS ;
- ✓ Mise en place d'un programme de dépistage avec des tarifs préférentiels et des remises en compensation ;
- ✓ Acceptation des prises en charges pour explorations cardiologiques ou radiologiques en ambulatoire ;
- ✓ Application des tarifs préférentiels pour les ambulances ;
- ✓ Application d'un tarif préférentiel pour les bilans médicaux ;
- ✓ Possibilité de prodiguer des consultations et des soins à domicile selon la pathologie.

Un membre de l'équipe d'assistance sociale de la mutuelle sera disponible pour accompagner nos adhérents, simplifiant ainsi leurs démarches d'entrée et de sortie des hôpitaux. Les détails précis et le calendrier seront annoncés prochainement.

Pour plus de détails, nous vous invitons à contacter les services de la mutuelle et/ou consulter : www.mupras.com



MUPRAS-RAM
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah et
Med Fakir Qt. de l'herloge
Casablanca 20000